

ILLiad TN:

348575



Request Date: 5/18/2015 10:05:34 AM

Patron: Rockhill, Gabriel

Email: gabriel.rockhill@villanova.edu

Status: Faculty

Call #: **HQ1613 .F68 1995**

Location: **MAIN**

Journal Title: Muse de la raison : democratie et exclusion des femmes en France

Volume: Book published by Folio **Issue:**

Month/Year: , 1995

Pages: see article field

p. 1-20

Article Author: Geneviève Fraisse

Article Title: "Avant-propos: une histoire française?" and "Introduction: une raison inquiète" & title page, copyright and endnotes

Imprint:

Patron Notes: RAPID request held locally (Falvey Memorial Library)

Please email resend requests to: ill@villanova.edu or call 519-4274.

Notice: This material may be protected by Copyright Law (Title 17 U.S.C.).

PVU Document Delivery

Geneviève Fraisse

Muse de la Raison

Démocratie et exclusion
des femmes en France

Gallimard

L'édition originale de cet ouvrage a été publiée en 1989
par les Éditions Alinéa sous le titre *Muse de la Raison*.
La démocratie exclusive et la différence des sexes.

© Éditions Gallimard, 1995.

AVANT-PROPOS

UNE HISTOIRE FRANÇAISE ?

Pourquoi la France est un pays où les femmes participent si peu aux affaires de la cité ? Faut-il, en réponse, changer la loi pour changer les mœurs, imposer la parité des hommes et des femmes dans les instances de pouvoir, obliger à des quotas aussi misérables que le retard qu'ils seraient censés combler ?

L'histoire des femmes se précise en cette fin de siècle. L'histoire, qui est aussi la politique, laisse voir enfin une de ses couleurs vives, celle des hommes et des femmes, semblables et différents. À nouveau l'égalité des sexes montre qu'elle n'existe que par son contraire, l'inégalité, qui s'appelle discrimination.

Notre histoire commence avec la Révolution française, on en revient toujours là. De quelque côté que cette Révolution se regarde, avec les yeux éblouis par ses héroïnes lors du bicentenaire, le regard terni par la mise en place de l'exclusion politique des femmes, la vue élargie sur la modernité qui sous-tend et entoure ce moment d'histoire, il s'agit bien d'un événement fondamental. La première singularité de l'histoire française est sa Révolution. Républicains, libéraux et

monarchistes en passent tous par là, quoi qu'ils en disent par ailleurs.

Un événement est une richesse. Un événement ne s'enferme pas dans une seule lecture ; un événement se produit encore après qu'il a eu lieu. Ce livre s'attache au lendemain de la Révolution française, lorsque tout le monde a compris qu'une société nouvelle est née, avant, pendant, après 1789. La nouveauté est complexe : les femmes se distinguent dans les salons d'Ancien Régime comme dans les tribunes et les clubs de la Révolution ; les femmes sont héroïques partout en France, et particulièrement à Paris, telles Olympe de Gouges ou Madame Roland. Mais les femmes sont politiquement chassées des clubs et de l'armée en 1793, gagnent en droit civil un statut d'individu qu'elles perdent aussitôt avec le Code civil de 1804. Les femmes se battent alors dans l'espace symbolique qui leur reste, l'écriture.

Il ne faut donc pas dire bêtement que la Révolution a exclu les femmes de l'espace politique. Elle a permis et empêché leur entrée dans l'espace politique comme dans la société civile. En revanche, le lendemain de la Révolution est sans ambiguïté sur leur exclusion politique, doublée d'une sujétion civile. À partir de ce degré zéro, les femmes du XIX^e et du XX^e siècle construiront leur autonomie citoyenne par toutes sortes d'initiatives, principalement la lutte féministe, elle-même multiforme.

À l'événement « Révolution » se joignent deux autres déterminants pour expliquer qu'en France la démocratie fut exclusive et la République masculine. Quelques théoriciens modernes, dont le dernier fut Rousseau, pensèrent la chose publique et l'espace privé, le gouvernement politique et le gouvernement domestique. À

l'événement Révolution se joint par conséquent un corpus de discours théoriques utilisés diversement. L'événement est traversé par la théorie politique d'un partage inégal entre les sexes, d'un pouvoir différencié entre les hommes et les femmes. À cela s'ajoute encore la tradition, l'histoire longue. Il a été suffisamment expliqué qu'une rupture historique radicale, cela n'existe pas. Et c'est vrai : la persistance de l'effet monarchique se fait sentir jusque dans la vie politique actuelle. Assurément, monarque, vassaux et fiefs sont encore aujourd'hui des mots en vigueur. Mais ne simplifions pas en additionnant patriarcat et monarchie dans une vision aussi globale que vague : profondément le cas monarchique français se distingue par deux traits originaux, imaginaire avec la transmission masculine du trône et la loi salique, symbolique avec le caractère sacré d'une fonction de droit divin. Ces deux traits, loi salique — dont nous dirons l'importance jusqu'à nos jours — et monarchie de droit divin, ne sont pas propres à toute monarchie. Là aussi la « singularité française » est manifeste.

Mais que signifie l'idée d'une singularité française ? À la norme anglo-saxonne d'une intégration rapide des femmes doublée d'une violente guerre des sexes s'opposerait, veut-on croire, l'exception française, faite d'un retard politique contrebalancé par une relation d'agrément entre les sexes. Certes, la France cumule un vrai handicap, politique et symbolique dans les espaces de pouvoir, avec une forte présence économique des femmes, une liberté des mœurs favorable à la relation entre les sexes. S'il y a singularité française, elle est de toute façon complexe, savant équilibre entre les différentes sphères, économique et politique, sexuelle et politique, etc. L'équilibre serait-il différent suivant chaque pays,

chaque peuple ? Sans doute. Par là, la singularité ne vaudrait pas plus qu'une norme imaginaire. En revanche, la singularité, n'étant pas l'exception, renvoie bien, lorsqu'elle n'est pas le contraire de la banalité, à un modèle supposé. Le modèle serait celui de l'exclusion des femmes de la res publica, doublée d'un affrontement radical entre les sexes. La France se singulariserait par une qualité de la relation entre les sexes telle que l'exclusion y aurait été moins combattue que dans d'autres pays, que le féminisme n'y aurait pas été très puissant. Oui, mais à condition de ne pas prendre l'arbre pour la forêt. Il n'y a pas un modèle, la domination masculine et sa contestation féministe à l'ère démocratique, et son contre-exemple. Il existe plutôt une situation paradigmatique coextensive à la naissance de la démocratie et de la République, par rapport à quoi des nations et des cultures se singularisent : celle de l'exclusion politique des femmes contemporaine de la formation du citoyen. Au lieu de voir la France échappant à la norme, il se pourrait que celle-ci ait structuré la relation entre les femmes et la modernité, argumenté rigoureusement la naissance commune et contradictoire de la république démocratique et de l'égalité des sexes. Tout se joue bien pendant, et surtout après, la Révolution française. L'événement « Révolution » fait de la France le lieu d'une situation paradigmatique, celle où se pense le renouvellement de la domination masculine avec les formes modernes de la vie politique.

INTRODUCTION

UNE RAISON INQUIÈTE

Avec le XIX^e siècle, un débat, fort ancien, semble caduc. La vieille question fantasmatique, plus que philosophique, de savoir si les femmes ont une âme à l'égal de l'homme, cesse de se poser car on y répond désormais, à droite comme à gauche, toujours par l'affirmative. La femme a une âme, et seuls les temps barbares pouvaient supposer la question pertinente. Pour beaucoup d'auteurs de la première moitié de ce siècle, la Révolution française marque le passage de l'ère de la force à l'ère de l'intelligence, ainsi la fin de la barbarie : il serait donc incroyable que quiconque puisse encore douter de l'appartenance de la femme à l'espèce humaine.

Ce fond commun d'identité entre l'homme et la femme sert alors de support à une réflexion sur leur différence et cette assertion première de leur égalité devant l'espèce suppose qu'on caractérise leur spécificité respective dans l'espace social. Alors, quelle est cette différence, quelles sont les conséquences de cette différence ? Est-ce la nature qui fait la différence ou est-ce la fonction ? Toutes ces questions, anciennes il est vrai, apparaissent sous un éclairage

intellectuel nouveau, celui de l'identité humaine et de l'égalité sociale.

Interrogation quelque peu source d'angoisse : il va falloir expliquer à la fois l'égalité et l'inégalité entre les sexes, l'égalité abstraite probablement, et l'inégalité concrète certainement. Il se pourrait que ce soit, dans l'histoire, une tâche nouvelle. Une tâche complexe également car il y aura fort à faire avec d'autres ensembles d'individus promis à l'inégalité ; les races et les classes, notamment. Chaque ensemble a des ressemblances et des différences avec les autres ensembles, ainsi la question des sexes est à la fois proche et lointaine de celle des races et des classes. S'il y a une tâche présente, elle consisterait à saisir et formaliser les recoupements entre ces ensembles. Ici, nous proposons une réflexion sur la question des sexes.

La différence corporelle entre l'homme et la femme est une évidence. Et puis ? Induit-elle d'autres distinctions ? Oui, dit-on au début du XIX^e siècle. Dans ce temps où on ne sépare plus le corps et l'âme comme put le faire Descartes, et c'était pour le plus grand profit des partisans de l'égalité des sexes, puisque l'âme, donc l'esprit, ne dépendait plus de la conformation physique de l'individu ; dans ce temps où on n' imagine plus la matière comme la détermination essentielle de la correspondance entre le corps et l'esprit, matérialisme défavorable à la reconnaissance de l'identité des sexes ; dans ce temps nouveau, entre ces deux représentations, dualiste ou moniste, s'ouvre le débat au lendemain de la Révolution, précisément autour de 1800 ; et ainsi commencent les incertitudes.

Le corps féminin permet de reproduire l'espèce

humaine ; le sexe, reproducteur, a-t-il une influence sur les autres parties du corps, notamment sur le cerveau ? Mais qu'est-ce que l'esprit dans une tête féminine, est-ce l'organe propre à dominer les passions d'un sexe faible mais excessif, ou le lieu neutre d'une activité intellectuelle ? Mais de quel exercice cérébral parle-t-on ? Du droit et du pouvoir d'exercer ses facultés, d'apprendre à lire par exemple ? Et d'apprendre à écrire aussi ! Une femme peut-elle devenir femme auteur, pourrait-elle avoir du génie ? Autrement dit, que se passe-t-il si la femme sait lire ? Est-ce dessiner un horizon où se profile l'égalité des sexes ? Et, que se passe-t-il si la femme sait écrire ? Ne serait-ce pas la perspective d'une rivalité entre les sexes ?

Ni égalité ni rivalité, tel est l'enjeu d'une redéfinition de la différence des sexes à l'aube de cette ère nouvelle où démocratie, mais aussi industrie obligeront à ce travail de reformulation. Apparemment, l'identité dans l'espèce n'implique pas l'égalité dans la société. Mais pourquoi lecture et écriture seraient-elles le lieu du symptôme ? Parce que, justement, avoir une âme, avant le XIX^e siècle, s'appelle avoir un esprit ; un esprit qui ne fait pas seulement de l'esprit, un esprit qui est une raison, semblable à celle des hommes. D'où, derechef, la question : les femmes ont-elles une raison ? Et surtout, peuvent-elles s'en servir, comment peuvent-elles s'en servir ? Ont-elles le droit de savoir, de savoir autant et comme les hommes ? La question du statut ontologique, celle de l'âme, induit celle des attributs de l'être, ici la faculté de la raison, qui induit à son tour celle de l'usage, de l'exercice de cette faculté ; questions du droit de savoir et du contenu de ce savoir.

Ce débat à propos de l'esprit se double d'une discussion sur le corps : de la séparation de corps, pratique de l'Ancien Régime, au droit de divorcer, droit donné sous la Révolution (1792) et repris sous la Restauration (1816), il est essentiel de savoir les conséquences sociales et politiques, non seulement domestiques, d'une telle affaire. Si l'enjeu est celui de la liberté des individus, notamment des femmes, de quelle liberté s'agit-il ?

Dans le silence qui fait suite au bruit de la Révolution, quelques voix singulières se font entendre. Quelles qu'elles soient, discourant sur les nouvelles formes de l'État ou argumentant pour l'ancienne société politique, ces voix expriment le souci de redéfinir l'espace public, en conséquence l'espace privé. Les hommes vivent sans conteste dans les deux espaces, mais les femmes appartiennent d'abord à la sphère domestique. Ainsi parlent-ils dès lors qu'ils oublient à quel point la femme du xviii^e siècle est présente dans la sphère publique. Cette inégalité d'attribution des espaces se traduit par un partage producteur, il le faut, d'un équilibre réel des places de chacun. Mais comment trouver le bon critère de redéfinition de ces places ? Place, fonction, mais aussi nature et destinée, sont sans doute les termes qui servent de repères à l'analyse, termes qui signifient l'essence des individus ou, au contraire, leur mise en relation. Tout cela ne se pense pas sans mal. Car le partage est nécessairement exclusion, exclusion des femmes qui doit se faire sans se dire, ou sans se voir, au risque de désigner la contradiction de la proclamation égalitaire. En même temps il faut qu'elle soit une évidence, ce dont on ne parle pas car

sa banalité rend tout discours inutile. À partir de là, d'ailleurs, pourront s'engouffrer, jusqu'à aujourd'hui, les pratiques d'inclusion, jouant sur le non-dit de l'exclusion, ou sur le dit de l'égalité.

À considérer ce lendemain de la Révolution, il saute aux yeux que celle-ci ne pouvait pas induire l'émancipation des femmes, et encore moins la réussir : dans ce passage de l'Ancien au nouveau Régime, au moment même de la rupture, les droits de l'homme ne seront pas ceux de la femme, non par oubli, mais par une nécessité interne qu'il faut percevoir. Les interprétations nous proposent soit de souligner la réaction négative à la fonction des femmes dans l'Ancien Régime ou à l'action des femmes révolutionnaires, soit d'indiquer la crainte des démocrates devant les conséquences de l'universalité. Certes, tout cela est vrai, mais insuffisant à donner une image globale du mécanisme d'exclusion partant de la différence sexuelle. Car si la différence est bien la cause de l'exclusion, elle appelle néanmoins pour elle-même une redéfinition excédant la pratique politique.

Le conflit entre les sexes, connu sous le nom de « guerre des sexes », est mis en général sous le signe de l'atemporalité. Hormis la littérature, qui a droit à la pérennité des images, la psychanalyse qui fait du différend sexuel un trait essentiel et définitif, et la grivoiserie qui pratique l'éternelle conjuration, la différence des sexes et le conflit qui s'y attache sont difficilement constitués comme objet de discours. Surtout, il paraît très problématique d'en donner une représentation historique, voire politique. Peut-on faire l'histoire de la différence des sexes et de ses

représentations ? Peut-on historiciser ce rapport de telle sorte qu'il apparaisse comme une vérité politique, étant entendu que politique signifie ici ce qui relève de la vie de la cité, de ses acteurs comme de ses structures ?

Si cela était possible, un double écueil serait évité : celui qui considère cette question comme une affaire subjective, annulant ainsi par avance toute prise au sérieux théorique, et celui qui n'analyse la différence sexuelle que pour mieux en marquer l'intangibilité. Mais, réussir, malgré ces obstacles, à produire une représentation historique du conflit entre les sexes, suppose qu'il est alors possible d'éviter, à l'avenir, l'impasse de l'ahistoricité. Telle est la difficulté de l'entreprise : reprendre l'histoire sans néanmoins s'y enfermer.

Relater la polémique autour de la raison des femmes à un moment de rupture historique permet sans doute d'aborder ce problème. Moment de crise, ou lendemain de crise, les années 1800 sont une bonne occasion pour déceler la forme historique, et les enjeux sociaux et politiques, de la différence des sexes. Car cette occasion montre l'aspect conjoncturel d'un côté, le retour des thèmes nécessaires, dans cette reformulation, du sens de cette différence de l'autre. Ce moment historique est donc une « occasion », et doublement : pour réfléchir sur l'historicité de la relation sexuelle, mais aussi pour réfléchir sur cette scène fondatrice de la démocratie où nous vivons encore.

Reformuler la différence entre les sexes, et leur relation subséquente, n'est pas le résultat d'une intention délibérée ; la formulation n'existe pas en

tant que telle. La première tâche, ici, est de la restituer, de fournir les éléments pour qu'une représentation soit perceptible, que la formule soit visible. Ces éléments sont un peu comme les morceaux d'un puzzle dont n'existerait pas au départ le dessin d'ensemble. À considérer l'exclusion des femmes de la *res publica*, on voit bien qu'elle est aussi crue que dénuée d'explication. Il faut donc remettre ensemble ce qui a été séparé, notamment l'espace domestique et l'espace public, la vie de l'espèce et le mouvement de civilisation.

Cela sera tenté dans le cadre de la France, au moyen des discours, parisiens, de littérateurs, politiciens, philosophes : discours d'hommes et discours de femmes entre les années 1800 et 1820. L'unité de lieu de ces textes pourrait être *La Décade philosophique et littéraire* (1794-1807), revue des Idéologues, de la pensée moderne, où tous ces auteurs écrivent ou bien sont commentés. En effet, dans cette revue au centre de la vie intellectuelle de ce temps, se croisent l'héritage de la Révolution et l'esquisse de son dépassement ; elle reflète aussi ce qui s'oppose à Napoléon et à l'Empire. Pour mesurer à la fois les ruptures et les continuités, le lien philosophique avec tel ou tel penseur qui précède ou qui suit cette période ou la position des traditionalistes seront incidemment soulignés.

C'est dire qu'il s'agit ici d'une réflexion sur la domination, son mécanisme et son histoire, d'une interrogation par conséquent sur le processus, interne ou externe à cette domination, capable de la déjouer. Parce que la fracture politique est violente, ces individus ne veulent plus de violence, semblent dire les discours. La guerre fut portée au-delà des frontières,

raison de plus pour la supprimer entre les sexes, croit-on entendre. Mais à quel prix, et avec quelle efficacité ?

Les textes étudiés dans ce qui va suivre prennent déjà sens à être mis côte à côte. On pourra s'étonner de leur contenu, souvent trivial, chez ceux qui tiennent à la supériorité masculine et qui parfois sont des auteurs connus par nous pour leur rigueur ; la question des sexes, sans doute, est-elle triviale en elle-même. D'où notre difficulté : sans cesse il faudra reprendre tel ou tel argument, proche du truisme, pour le relier à tel ou tel autre, et qu'il soit perçu dans toutes ses conséquences. Néanmoins, ces truismes, qui se rapprochent du bruit du bavardage, se comprennent probablement mieux si on les qualifie de fantasmes. Au plus loin des pratiques, voire aussi d'une théorie de la pratique, l'imaginaire occupe les esprits, et en dit long cependant sur le réel à venir de la nouvelle société. Ce paradoxe n'est guère évitable.

Devant tel ou tel discours, le lecteur aura sans doute ainsi envie de rétorquer qu'ils ne sont pas valides en face des chiffres et des archives, détenteurs du réel, bref qu'ils ne sont pas représentatifs d'une évolution sociale. Certes, mais c'est l'intérêt de ce moment d'histoire qui se perçoit comme fondateur d'une société nouvelle : les plus archaïques fantasmes se mêlent à la conscience des urgences concrètes. Dans l'abstraction de la question de la lecture du latin ou de l'écriture d'un roman, se décèlent la volonté de maîtriser le futur travail salarié des femmes ou leur lointain droit de vote.

Devant telle ou telle attaque du sexe féminin, le lecteur aura aussi envie de répondre que ce phéno-

mène s'explique aisément et qu'on en connaît depuis longtemps la raison : critiquer les femmes devait servir à disqualifier l'Ancien Régime, ou à continuer la lutte contre l'Église. Tout cela est vrai, mais on remarquera, en retour, que ce genre d'arguments fait de l'histoire des sexes un moyen plutôt qu'une fin, un prétexte à comprendre autre chose ; monnaie d'échange discursif, on fait comme si les femmes étaient un objet transparent entre les hommes et la féodalité, les hommes et l'Église. Or le but de cette étude est de s'intéresser pour elle-même à la différence des sexes. On oubliera donc pour un temps les explications déjà données.

Peut-être faut-il dire encore que si l'histoire de la représentation de la différence de sexes est possible, elle se trouve à la croisée de deux types de réflexion, l'une s'appuyant sur le fait historique et les discours de circonstance, l'autre utilisant les catégories philosophiques et la force d'une interrogation traditionnelle. Puisque la philosophie a refusé que la différence des sexes soit une de ses questions, et bien que ses textes ne soient pas si muets que l'on croit, l'histoire des textes, philosophiques et non philosophiques, pourrait nous aider à élaborer les termes les plus exacts possibles de la question.

...tion des pouvoirs, entre gouvernement et représentation, domestique et civil, domestique et politique, civil et politique.

femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française, Aix-en-Provence, Alinéa, 1988. Par ailleurs, il faut savoir que les femmes ne sont pas absentes de l'espace public au XVIII^e siècle ; cf. sur ce point les travaux d'Arlette Farge, et notamment *La Vie fragile, violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1986 et « Le siècle de la femme » dans *L'État de la France pendant la Révolution (1791-1799)*, sous la direction de Michel Vovelle, Paris, La Découverte, 1988, pp. 82-85.

6. Cf. Maïté Albistur et Daniel Armogathe, *Histoire du féminisme français du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Des femmes, 1977.

7. Cité par Fusil, *op. cit.*, p. 218.

8. P. Buonarrotti, *op. cit.*, p. 288.

9. Cf. le *Catalogue des petits livres de la Révolution démocratique et sociale qui se vendent chez le citoyen Sandré, éditeur des œuvres de Pierre Leroux*, 1849.

10. P.J. Proudhon (1809-1865) ; la question des femmes traverse toute son œuvre, d'abord par une note en bas de page dans *Qu'est-ce que la propriété ?* (1840), puis dans le *Système des contradictions économiques, ou Philosophie de la misère* (1846) et dans *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église* (1858) et pour finir avec le recueil posthume *La Pornocratie ou les Femmes dans les temps modernes* (1875) ; pour une réinscription de ces textes dans l'histoire sociale, voir l'article de Barbara Kaltz, « Analyse d'un discours androcentrique : La Pornocratie ou Les femmes dans les temps modernes, de Pierre Joseph Proudhon », *Atlantis, A Women's Studies Journal, Journal d'études sur la femme*, volume 10, n° 1, automne 1984, Halifax ; et pour une lecture philosophique des contradictions proudhoniennes, voir Christiane Mauve, « De l'Imagimère proudhonien », in *P.J. Proudhon, Pouvoirs et libertés*, Société P.J. Proudhon, Paris, 1989.

11. Les considérants et les articles de lois étant tous assez brefs, leur numérotation rend inutile le renvoi aux pages de la brochure de Sylvain Maréchal.

12. Cf. Michelle Perrot, *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la grande guerre* (sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby), tome 4, Paris, Le Seuil, 1987. Les illustrations de la fin du XIX^e siècle de femmes lisant à la fenêtre montrent comment Sylvain Maréchal a à la fois gagné et perdu : la femme est solitaire dans sa lecture, tout en regardant dehors.

13. Cf. *Le Grief des femmes, anthologie de textes féministes du Moyen Âge à nos jours*, édité par Maïté Albistur et Daniel Armogathe, Paris, éditions Hier et Demain, 1978.
14. Cf. Martine Sonnet, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, éditions du Cerf, 1987.
15. Cf. Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1979.
16. Ou comment résoudre d'un même mouvement la crise de la domesticité et la question de l'instruction des filles ; cf. Geneviève Fraisse, *Femmes toutes mains, essai sur le service domestique*, Paris, Le Seuil, 1979.
17. Jules Michelet, *Du prêtre, de la femme et de la famille* (1845).
18. Monseigneur Dupanloup, *La Femme studieuse*, 1869 ; et *Éducation et images de la femme chrétienne en France au début du XX^e siècle, à l'occasion du centenaire de la mort de Mgr Dupanloup*, sous la direction de Françoise Mayeur et Jacques Gadille, éditions l'Hermès, Lyon, 1980.
19. Cf. Stéphane Michaud, *Muse et madone. Visages de la femme de la Révolution française aux apparitions de Lourdes*, Paris, Le Seuil, 1985.
20. Voir l'analyse détaillée de ce texte dans le livre de F. Aubert, *op. cit.*, pp. 64-76.
21. Condorcet, « Sur l'admission des femmes au droit de cité » (1790).
22. Voir aussi sa querelle avec les femmes du club de Lyon, la présidente Charton et la citoyenne Charpine, dès 1791 dans *Les Révolutions de Paris*.
23. J.-J. Rousseau, *Émile ou de l'éducation* (1762), G.F. Flammarion, p. 536 ; sur la réactualisation du livre V de l'*Émile*, voir la polémique engagée par Claude Habib à l'encontre d'Allan Bloom : « La part des femmes dans l'"Émile" », *Esprit*, n° 8-9, août-septembre 1987. Voir aussi : Élisabeth de Fontenay, « Pour Émile et par Émile, Sophie ou l'invention du ménage », *Les Temps modernes*, n° spécial « Petites filles en éducation », 1976, et *Diderot ou le matérialisme enchanté*, Paris, Grasset, 1981.
24. Cf. Raoul Brice, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire (1792-1815)*, Paris, s.d.
25. J.-J. Rousseau, *Émile*, *op. cit.*, p. 479.
26. J.-J. Rousseau, *op. cit.*, p. 481.